

# ALTERNANCE <sup>#3</sup> DATING

Présentation du 27/05/24

**DISTANCIEL**

DU 27 AU 31 MAI 2024

# Mot de bienvenue

Cyrille Laporte

Directeur de l'ISTHIA



# Présentation générale

Paul Pichon

Maître de conférences en Marketing



# 3ème édition

## BIENVENUE

Aux 15 partenaires

Aux alternants entrants, promotions 2025 et 2026

## UNE SEMAINE D'ÉCHANGE ENTRE LES ENTREPRISES ET LES FUTURS ALTERNANTS

*Pour les Licences 3 MHR, possibilités de basculer en L3 MRC, si vous trouvez des  
contrats avec les entreprises de restauration collective*



# Programme

LUNDI 27 MAI

9h30  
Ouverture de  
l'événement  
11h

11h  
Début des  
rencontres  
19h30

MARDI 28 MAI

8h30

Vous fixez  
vos rendez-vous  
sur la plateforme.

19h30

MERCREDI 29 MAI

8h30

Vous fixez  
vos rendez-vous  
sur la plateforme.

19h30

JEUDI 30 MAI

8h30

Vous fixez  
vos rendez-vous  
sur la plateforme.

19h30

VENDREDI 31 MAI

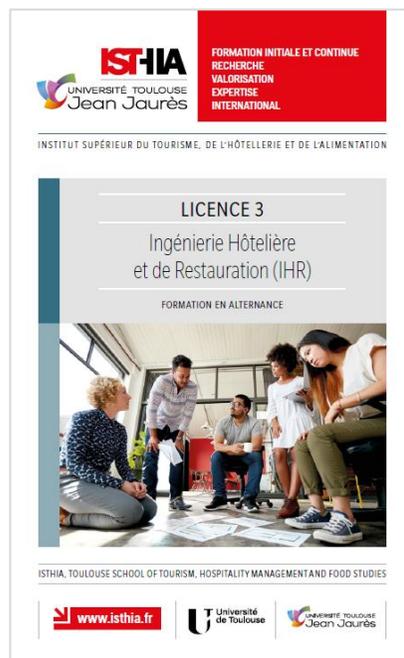
8h30

Vous fixez  
vos rendez-vous  
sur la plateforme.

19h30

# Effectifs étudiants prévisionnels

*Promotions 2025 et 2026*



**ISTHIA** FORMATION INITIALE ET CONTINUE  
 RECHERCHE  
 VALORISATION  
 UNIVERSITÉ TOULOUSE EXPERTISE INTERNATIONAL  
 Jean Jaurès

INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION

**LICENCE 3**  
 Ingénierie Hôtelière  
 et de Restauration (IHR)  
 FORMATION EN ALTERNANCE

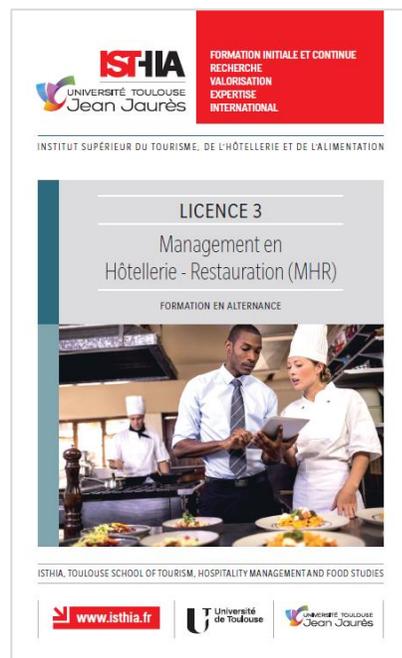


ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

[www.isthia.fr](http://www.isthia.fr)



**20 ALTERNANTS**



**ISTHIA** FORMATION INITIALE ET CONTINUE  
 RECHERCHE  
 VALORISATION  
 UNIVERSITÉ TOULOUSE EXPERTISE INTERNATIONAL  
 Jean Jaurès

INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION

**LICENCE 3**  
 Management en  
 Hôtellerie - Restauration (MHR)  
 FORMATION EN ALTERNANCE



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

[www.isthia.fr](http://www.isthia.fr)



**30 ALTERNANTS**



**ISTHIA** FORMATION INITIALE ET CONTINUE  
 RECHERCHE  
 VALORISATION  
 UNIVERSITÉ TOULOUSE EXPERTISE INTERNATIONAL  
 Jean Jaurès

INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION

**LICENCE 3**  
 Management en  
 Restauration Collective (MRC)  
 FORMATION EN ALTERNANCE



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

[www.isthia.fr](http://www.isthia.fr)



**7 ALTERNANTS**



**ISTHIA** FORMATION INITIALE ET CONTINUE  
 RECHERCHE  
 VALORISATION  
 UNIVERSITÉ TOULOUSE EXPERTISE INTERNATIONAL  
 Jean Jaurès

INSTITUT SUPÉRIEUR DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION

**MASTER**  
 Management en  
 Hôtellerie - Restauration (MHR)  
 FORMATION EN ALTERNANCE



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

[www.isthia.fr](http://www.isthia.fr)



**24 ALTERNANTS EN M1  
 10 ALTERNANTS EN M2**

*Responsables :  
 Nathalie Loubières & Anne-Claire Yemsi-Paillissé*

*Responsables :  
 Denis Bories & Paul Pichon*

# Les partenaires



MRC



MRC



MRC ; MHR ; IHR



MHR



IHR



MRC



MHR



MHR



MHR ; MRC



MHR ; MRC



IHR



IHR



MHR

# Calendriers des formations 2024-2025

Septembre 2024							Octobre 2024							Novembre 2024							Décembre 2024						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3						1	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29
30														25	26	27	28	29	30	31	30	31					

Janvier 2025							Février 2025							Mars 2025							Avril 2025						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5						1	2						1	2		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
														31													

Mai 2025							Juin 2025							Juillet 2025							Août 2025							Septembre 2025						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4						1							1					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
							30																											

- Enseignement à l'ISTHIA (UT2) - 18 semaines
- Formation en entreprise 31 semaines
- Semaines d'examens
- Jours fériés
- Journées de révision avant examen
- Epreuves seconde chance

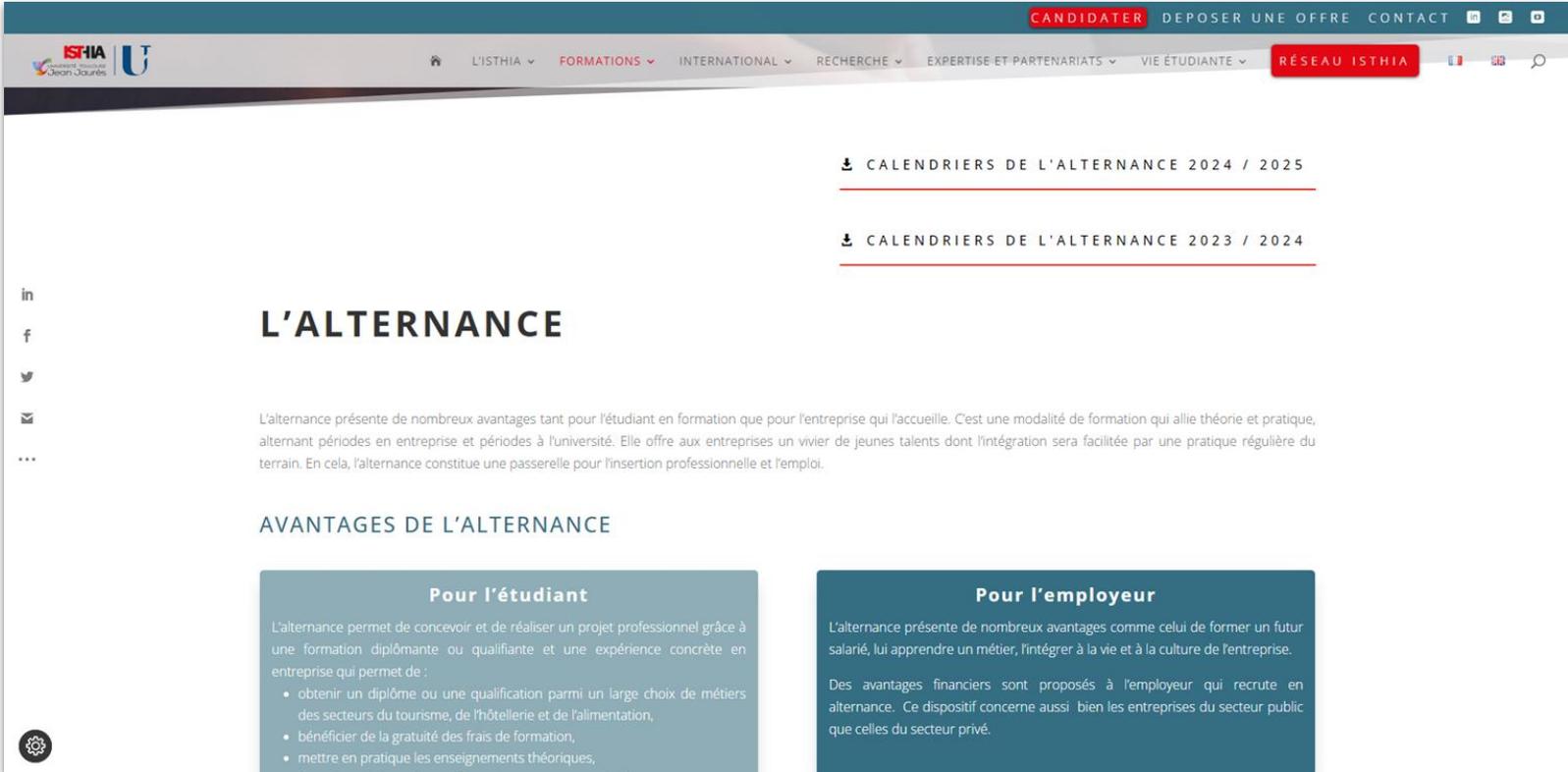


<https://www.isthia.fr/lalternance/>

Exemple : L3 IHR, L3 MHR & L3 MRC

# Site internet

## Page alternance isthia



The screenshot shows the website's navigation bar with links for 'CANDIDATER', 'DEPOSER UNE OFFRE', and 'CONTACT'. The main menu includes 'L'ISTHIA', 'FORMATIONS', 'INTERNATIONAL', 'RECHERCHE', 'EXPERTISE ET PARTENARIATS', 'VIE ÉTUDIANTE', and 'RÉSEAU ISTHIA'. The page content features two links for 'CALENDRIERS DE L'ALTERNANCE' for the periods 2024/2025 and 2023/2024. The main heading is 'L'ALTERNANCE', followed by a descriptive paragraph and a section titled 'AVANTAGES DE L'ALTERNANCE' with two columns: 'Pour l'étudiant' and 'Pour l'employeur'.

**L'ALTERNANCE**

L'alternance présente de nombreux avantages tant pour l'étudiant en formation que pour l'entreprise qui l'accueille. C'est une modalité de formation qui allie théorie et pratique, alternant périodes en entreprise et périodes à l'université. Elle offre aux entreprises un vivier de jeunes talents dont l'intégration sera facilitée par une pratique régulière du terrain. En cela, l'alternance constitue une passerelle pour l'insertion professionnelle et l'emploi.

**AVANTAGES DE L'ALTERNANCE**

**Pour l'étudiant**

L'alternance permet de concevoir et de réaliser un projet professionnel grâce à une formation diplômante ou qualifiante et une expérience concrète en entreprise qui permet de :

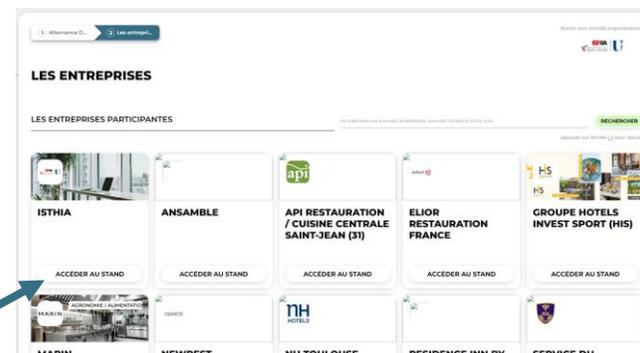
- obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation,
- bénéficier de la gratuité des frais de formation,
- mettre en pratique les enseignements théoriques,

**Pour l'employeur**

L'alternance présente de nombreux avantages comme celui de former un futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.

Des avantages financiers sont proposés à l'employeur qui recrute en alternance. Ce dispositif concerne aussi bien les entreprises du secteur public que celles du secteur privé.

# Présentation de la plateforme *Jobs-Meetings*



# **Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage**

**Juliette Berthier**

*Chargée de gestion et coordination d'alternance*

05 61 50 49 90

**Solène Guerra-Ibos**

*Gestionnaire de Formation*

05 61 50 47 99

[alternance@univ-tlse2.fr](mailto:alternance@univ-tlse2.fr)

# L'alternance, c'est quoi ?

- **Logique pédagogique de professionnalisation** avec une acquisition de compétences sanctionnées par un diplôme
- Un **contrat de travail** conclu entre entreprise et apprenti, validé par l'Université
- En alternance: période de cours et période d'entreprise
- Cumul d'un **double statut** : étudiant apprenti et salarié
- Un **double tutorat** : maître d'apprentissage et tuteur pédagogique
- Un accompagnement tout au long de la formation par l'équipe du Pôle Alternance
- Une **prise en charge des frais de formation**

# Droit et devoir d'un apprenti

- Rémunération durant son contrat
- Bulletin de salaire, sécurité sociale, congés payés, ... Comme tout salarié
- Si changement de tranche d'âge pendant votre contrat, changement de rémunération au 1er jour du mois suivant votre anniversaire.
- Respect du règlement (Université et Entreprise)
- Assiduité (Université et Entreprise)
- Toute absence doit être justifiée en amont (convocation) ou dans les 48h (arrêt de travail). Auprès de l'Université ET de l'entreprise.
- Signature et remise des feuilles d'émargements à chaque fin de mois à la scolarité + justificatif dans les 48h de l'absence
- En cas d'absence non justifiée à votre entreprise, celle-ci est en droit de déduire ces absences de votre salaire

# Rémunération du contrat d'apprentissage

 Tableau - Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% du Smic, soit <b>477,07 €</b>	43% du Smic, soit <b>759,77 €</b>	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit <b>936,47 €</b> et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> ( <b>1 766,92 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 <sup>ème</sup> année	39% du Smic, soit <b>689,10 €</b>	51% du Smic, soit <b>901,13 €</b>	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit <b>1 077,82 €</b> et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> ( <b>1 766,92 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 <sup>ème</sup> année	55% du Smic, soit <b>971,80 €</b>	67% du Smic, soit <b>1 183,83 €</b>	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit <b>1 378,20 €</b> et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> ( <b>1 766,92 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

# Rémunération du contrat de professionnalisation

Niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation		
Age	Titre ou diplôme non professionnel <b>de niveau IV</b> ou titre ou diplôme professionnel inférieur au bac	Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
Moins de 21 ans	Au moins 55 % du SMIC	Au moins 65 % du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 70 % du SMIC	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

## Etapes administratives

- Trouver une entreprise
- Contacter le pôle alternance : nous vous remettons une fiche mission et une fiche renseignement
- L'entreprise complète et nous retourne ces documents. La fiche mission est validée par le.a responsable pédagogique
- Nous éditons la convention de formation que nous envoyons à l'entreprise accompagné d'un cerfa (contrat) pré-rempli pour la partie formation
- L'entreprise complète le cerfa. L'entreprise et vous, signez le cerfa et la convention et nous la retournez. Le Pôle Alternance les signe et les transmet à l'entreprise pour qu'elle les dépose à son Opco. Inscrivez-vous à l'Université ! En tant qu'apprenti vous ne payez pas de droit d'inscription, uniquement la CVEC

A TRANSMETTRE A L'ADRESSE : [alternance@univ-tlse3.fr](mailto:alternance@univ-tlse3.fr)

Formation Continue et de l'Apprentissage

### FICHE de MISSION

Nom de l'alternant(e) :	
Nom de la formation :	
Durée de la formation (du contrat) :	
Nom de l'entreprise : Titre de l'entreprise :	
Personne en charge du recrutement :	Nom, prénom et fonction : Coordonnées N°mail :
Personne encadrant la mission ou Responsable du service :	Nom, prénom et fonction : Coordonnées N°mail :
Service où se déroule la mission :	Domaine de la mission :
Lieu de la mission (ville et code postal) :	Date de début souhaitée :

### LES MISSIONS

Titre de la mission ou du poste occupé par l'alternant :

Présentation du contrat et de l'environnement :

Description de la mission :

Résultats attendus :

Signatures :  
Date :  
L'alternant(e) :  
Nom :  
Date :

A TRANSMETTRE A L'ADRESSE : [alternance@univ-tlse3.fr](mailto:alternance@univ-tlse3.fr)

Formation Continue et de l'Apprentissage

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS POUR LE RECRUTEMENT EN ALTERNANCE

#### EMPLOYEUR :

Nom de l'entreprise/Raison sociale :	
Effectif :	
Forme juridique :	
N° d'identification à indiquer dans la convention de formation :	Code ICC : N° SIRET :
Adresse à indiquer dans la convention :	
Si applicable, adresse de lieu d'exécution de la mission :	
Si applicable, adresse de réception des documents administratifs :	
Correspondant administratif :	Nom, Prénom : Fonction : N° de téléphone : Courriel :

#### REGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION :

Indiquez votre OPCO :

AF/DAS  ou  Information  ou  Opco Mobilités  ou  Non concerné  Atoutage

ou votre financeur :

CNFPT (situation)  Autre :

#### PREVISION D'EMBAUCHE EN ALTERNANCE :

Type de contrat :  Contrat d'apprentissage  Contrat de profession  CDD/A

Dates du contrat : (jj/mm/aaaa)  
Date de début du contrat :  
Date de fin du contrat :

Formation concernée :

Maître d'apprentissage/Tuteur entreprise :

Nom, prénom :  
Fonction :  
Date de naissance :  
Téléphone :  
Courriel :

A TRANSMETTRE A L'ADRESSE : [alternance@univ-tlse3.fr](mailto:alternance@univ-tlse3.fr)

Formation Continue et de l'Apprentissage

### ALTERNANT(E) CONCERNE(E) :

Nom, prénom :	
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :	
Nationalité et lieu de naissance :	Nationalité : Ville de naissance : N° de département de naissance :
Coordonnées :	N° de téléphone : Courriel : Adresse postale :
N° étudiant :	
Nom du dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention :	

Votre situation avant ce contrat d'alternance. Etes-vous :

En formation :  
Lieu de la formation :  
Sortie en alternance :  Non  Oui en apprentissage  Oui en contrat de professionnalisation

Salarié(e) :  
Inscrit(e) à Pôle Emploi :  Oui  Non

En recherche d'emploi :  
 Autre :

Allez de mettre en place le contrat d'alternance, merci de retourner cette fiche complétée par l'employeur et l'alternant(e) à l'adresse suivante : [alternance@univ-tlse3.fr](mailto:alternance@univ-tlse3.fr)

• [Faire à l'adresse indiquée](#) : Fiche mission complétée et signée

Aucun dossier ne pourra être traité sans l'envoi préalable de ces pièces

Nous vous remercions de votre contrat d'alternance ne doit débiter sans la signature du CERFA et de la convention de formation par toutes les parties.

# Etapas administratives

- Délais de traitement d'un dossier par le pôle Alternance : 5 à 10 jours ouvrés
- Pour un début de contrat entre le lundi 22 juillet et le mercredi 21 août, merci d'adresser la fiche de renseignement et de mission au pôle alternance au plus tard le jeudi 11 juillet

*Fermeture administrative de l'Université entre le 19 juillet et le 19 août*

# Liens et contacts

Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SFCA)

[alternance@univ-tlse2.fr](mailto:alternance@univ-tlse2.fr)

- [Le portail de l'alternance](#)
- Le site du Ministère du travail : [contrat de professionnalisation](#)
- Le site du Ministère du travail : [contrat d'apprentissage](#)

*bât. : UO - Université Ouverte*

*Etage : 1*

*Bureau 146 et 128*

**Juliette Berthier**

*Chargée de gestion et coordination  
d'alternance*

*05 61 50 49 90*

**Solène Guerra-Ibos**

*Gestionnaire de Formation*

*05 61 50 47 99*

# Responsables pédagogiques

- *L3 Management en Hôtellerie Restauration (MHR)*
- *L3 Management de la Restauration Collective (MRC)*
- *L3 Ingénierie Hôtelière et de Restauration (IHR)*



**Nathalie Loubières**

*nathalie.loubieres@univ-tlse2.fr*



**Anne-Claire Yemsi-Paillissé**

*anne-claire.paillisse@univ-tlse2.fr*

# Responsables pédagogiques



**Denis Bories**

*M1 Management en Hôtellerie Restauration (MHR)*

*denis.bories@univ-tlse2.fr*



**Paul Pichon**

*M2 Management en Hôtellerie Restauration (MHR)*

*paul-emmanuel.pichon@univ-tlse2.fr*



**Offres de stages & d'emplois**  
Intégrez notre réseau de partenaires pour faciliter votre insertion professionnelle

**CV en ligne**  
Mettez vos expériences en avant pour inciter les recruteurs à cliquer sur votre profil

**Echanges**  
avec les partenaires

**Réseau ISTHIA**  
Construire son réseau professionnel & étudier sereinement

**Documents pédagogiques**  
accessibles en un clic

**Conventions de stage**  
en ligne

**Échanges**  
avec les étudiants et les alumni

ISTHIA  
UNIVERSITÉ TOULOUSE  
Jean Jaurès

# Le Réseau ISTHIA

**ÉTUDIANTS - PARTENAIRES - ALUMNIS**

**Créer votre compte recruteur en 5 minutes !**



# Des questions ?

*Besoin d'aide sur la plateforme :*

Sébastien Nencioni

[sebastien@jobs-meetings.com](mailto:sebastien@jobs-meetings.com)

*Durant toute la semaine, l'équipe de l'ISTHIA sera à votre disposition via le stand virtuel de l'institut.*

Charlène Gomez

[charlene.gomez@univ-tlse2.fr](mailto:charlene.gomez@univ-tlse2.fr)

Morgane Méné

[morgane.mene@univ-tlse2.fr](mailto:morgane.mene@univ-tlse2.fr)

# À vos agendas :

Journée de l'Alternance en présentiel

 Lundi 10 juin 2024

 9h30 - 14h30

 ISTHIA - CAMPUS DU MIRAIL

Etudiants, Partenaires, Enseignants

Petit-déjeuner de bienvenue

Présentation de l'alternance à l'ISTHIA

Visite du campus